

**Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis**

**Thèse de doctorat en Sciences de l'éducation**

**La formation des maîtres d'apprentissage en collectivités territoriales en question.**

Par Anne OLIVIER

Dirigée par Pascal Nicolas-Le Strat

Jury du 2 mars 2021

L'apprentissage constitue aujourd'hui une des questions prioritaires pour le gouvernement en matière de formation des jeunes. Intégré dans le champ de la formation professionnelle comme filière à part entière, sa mise en œuvre requiert un acteur, sans lequel rien n'est possible, le maître d'apprentissage en situation de travail. Cette fonction, relativement récente dans les collectivités territoriales et assez méconnue, fait suite à l'ouverture du secteur public à l'apprentissage à la fin du XX<sup>ème</sup> siècle.

Poser la question du maître d'apprentissage nécessite d'entrer dans une compréhension de ce mode de formation au métier et de son évolution à travers les siècles. Dans une perspective diachronique et synchronique, la première partie est consacrée à la genèse de ce dispositif. Après une description l'apprentissage contemporain, nous engageons une plongée dans le passé autour de trois périodes : la première court du Moyen-Age à la Révolution, la seconde de la période post-révolutionnaire à la Seconde Guerre mondiale et la troisième couvre la période de la Libération à nos jours.

La formation professionnelle par apprentissage mis en place par les corporations, constitue un modèle qui va servir de base aux différentes formes développées par les associations compagnonniques, par l'Etat et les œuvres charitables. Mais quelle que soit la forme que prend cette préparation au métier, elle reste malgré tout réservée à un nombre restreint d'individus.

Au cours la seconde période, l'apprentissage passe d'une déréglementation totale, aux lendemains de la Révolution, à l'émergence d'une législation qui tend à l'encadrer en le faisant peu à peu entrer dans un processus d'institutionnalisation au cours de la première moitié du vingtième siècle. Après la Révolution, la question de la formation professionnelle, qui n'a pas été anticipée, vient assez rapidement sur le devant de la scène pour rester au cœur des débats.

Sous la Troisième République, malgré de multiples divergences, la scolarisation des apprentissages est envisagée comme moyen de résolution de la crise. Ainsi sont posées les bases d'une intervention de l'Etat dans la formation technique, qui préside à la mise en place de nombreuses lois.

Au cours de la troisième période, nous assistons à un renouvellement de l'apprentissage qui en pose les fondements et participe de son processus de scolarisation. A compter dans années quatre-vingt, dans un univers en crise, il s'ouvre peu à peu à de nouveaux publics et de nouveaux secteurs d'activité.

Ainsi l'apprentissage, tel que nous le connaissons aujourd'hui, apparaît comme la résultante d'une série d'évènements et de mouvements conflictuels entre différents groupes d'acteurs sociaux au fil des époques.

Cette recherche s'inscrit dans le champ des sciences sociales et plus précisément des sciences empirico-théoriques caractérisées par une interaction entre une recherche empirique confrontée à des apports théoriques. La revue de littérature réalisée sur ce thème fait apparaître que loin d'être vierge et inexploré, peu de travaux ont été conduits sur cet acteur et le champ de la fonction publique territoriale n'a fait d'objet d'aucune investigation en ce domaine. Par ailleurs la question de la formation des maîtres d'apprentissage, bien que d'une actualité brûlante, n'est pas travaillée en elle-même. Ce qui nous conduit à émettre la problématique suivante : En quoi une formation des maîtres d'apprentissage est-elle pertinente pour accompagner l'efficacité de l'accompagnement des apprentis ?

Nous défendons la thèse selon laquelle la formation doit prendre en compte la spécificité de cette fonction et les besoins du maître d'apprentissage. Cette étude de nature exploratoire se propose de travailler les impensés préalables à l'exercice de cette fonction dans les collectivités territoriales : l'expérience et les représentations des maîtres d'apprentissage à des fins de compréhension. Elle s'appuie sur les témoignages de maîtres d'apprentissage recueillis dans le cadre d'entretiens semi-directifs et d'une observation participante.

Dans les témoignages de cette recherche, transparait le caractère relatif d'opacité de la fonction, y compris pour les acteurs eux-mêmes. Qui est-il ? Quelle est son identité ? Que fait-il ? Sur quelle base accède-t-il à cette fonction ? Quelle est sa formation ? Voici quelques-unes des questions qui sont posées préalablement à toute proposition de formation. La seconde partie se propose donc d'apporter une clarification de l'identité et du statut du maître d'apprentissage,

nécessaire pour une reconnaissance de cette fonction, laquelle nous entraîne vers un travail sur les représentations, la question de la formation en France et une réflexion critique sur la formation des maîtres d'apprentissage.

L'expérience est un des principes de base sur lequel s'appuie la nomination du maître d'apprentissage, sans qu'à aucun moment ce concept ne soit interrogé. Qu'entend-on par expérience ? Comment se construit-elle ? A quelles conditions, est-elle formative ? Cette expérience du métier est-elle transmissible ? Et si oui, comment ? Pour éclairer ce concept, nous entrons en discussion avec des auteurs passés et contemporains avant d'envisager des outils appropriés à cette transmission de l'expérience. Nous émettons l'hypothèse que les écritures impliquées, et plus particulièrement le récit et le journal, sont à la fois des outils pertinents pour un travail de l'expérience et pour une entrée dans un processus d'autoformation du maître d'apprentissage.

Nous terminons ce périple par les enjeux d'une formation du maître d'apprentissage. Si comme le montre Ricoeur, toute reconnaissance suppose une connaissance qui permette de se situer face à quelque chose ou à quelqu'un. Il nous faut admettre que le maître d'apprentissage doit saisir, par la pensée, le monde dans lequel il vit, que ce soit son cadre de vie ou son milieu professionnel, pour identifier les caractéristiques de ses univers d'appartenances, en repérer les signes communs et les marques distinctives. La question de la formation de l'homme est une politique. Ainsi notre troisième hypothèse suppose que cette reconnaissance du maître d'apprentissage et de sa fonction passe par une connaissance et une prise en compte de sa personne et de sa fonction aux différents niveaux du système pour un véritable travail partenarial autour du jeune.

Cette recherche se veut une contribution à une réflexion sur la question sociale de l'apprentissage comme voie de formation professionnelle à part entière, par l'identification et l'importance d'un travail sur ces points aveugles pour un exercice efficace de la fonction de maître d'apprentissage.

**Le directeur de thèse**



Bezunesh Tamru  
Directrice de l'ED  
Sciences Sociales



J. Nicolas